

ZNIEFF de type II n° 1107-0000

Vallée du Rébenty

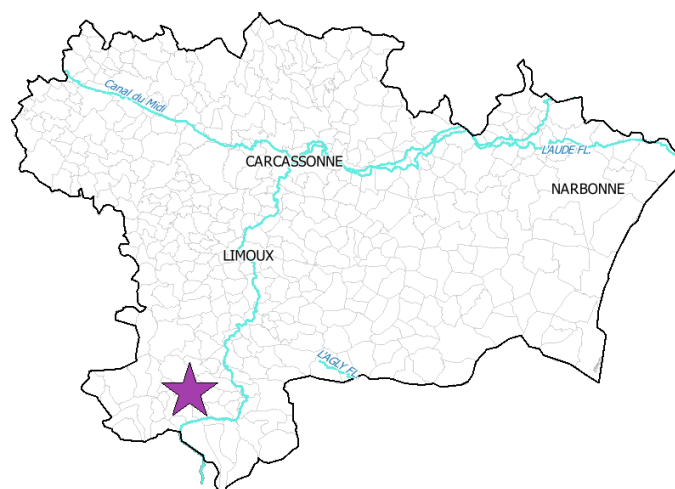
Identifiant national : 910011272

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Aude

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11219	MARSA	1986 ha	35 %
11177	JOUCOU	676 ha	12 %
11265	NIORT-DE-SAULT	639 ha	11 %
11306	QUIRBAJOU	568 ha	10 %
11060	CAILLA	388 ha	7 %
11031	BELFORT-SUR-REBENTY	392 ha	7 %
11317	RODOME	233 ha	4 %
11036	BELVIS	192 ha	3 %
11038	BESSEDE-DE-SAULT	185 ha	3 %
11160	GALINAGUES	142 ha	3 %
11130	ESPEZEL	96 ha	2 %
11229	MAZUBY	103 ha	2 %
11019	AUNAT	32 ha	1 %
11093	LE CLAT	7 ha	0 %
11358	SAINT-MARTIN-LYS	20 ha	0 %

La rivière du Rébenty prend sa source sur la crête de Pailhères à la frontière avec le département de l'Ariège (à plus de 2000 mètres d'altitude), et s'écoule sur 30 kilomètres vers le nord-est puis plein est, avant de se fondre dans le cours de l'Aude à une altitude de 380 mètres. Sur tout son parcours, elle forme une vallée encaissée qui entaille profondément le plateau de Sault. Elle sépare ainsi le Grand plateau de Sault (ou plateau de Belcaire) au nord, du Petit plateau de Sault (ou plateau d'Aunat) au sud.

La ZNIEFF « Vallée du Rébenty » englobe la partie aval de la vallée, depuis sa confluence avec la Courme de l'Oum en amont, à mi-chemin entre Niort-de-Sault et Merial, jusqu'à sa confluence avec l'Aude à l'aval. A ce niveau, le Rébenty est orienté globalement est-ouest. Il forme un sillon profond de 300 à 600 mètres et est dominé de manière presque continue par des sommets culminant à plus de 1000 mètres. Le fond de la vallée est le plus souvent étroit, formant parfois des gorges resserrées comme au droit des défilés de Joucou, d'Able et de Niort. L'ensemble est taillé dans les puissantes assises de calcaires et de marnes noires du Crécaté constituant le soubassement du plateau de Sault. Des schistes affleurent ponctuellement en rive droite sur les parties hautes des versants au-dessus de Joucou et de Marsa. L'ambiance de la vallée est forestière, avec près de 90 % de surface boisée. Les formations forestières passent de la hêtraie-sapinière en amont à des chênaies à Chêne vert et à Chêne pubescent à l'aval. Sur les versants, ces bois sont entrecoupés de pointements rocheux, d'escarpements et d'éboulis où s'accrochent des fourrés et des pelouses écorchées. Dans le fond de la vallée, une belle ripisylve souligne le cours du Rébenty. Dans les secteurs moins étroits cette forêt côtoie quelques prairies, des friches issues de prairies abandonnées et plus rarement des cultures.

Dans cette vaste zone, les activités humaines restent très localisées. L'activité agricole se concentre autour des principales habitations, Cailla, Niort-de-Sault, Belfort-sur-Rébenty, Joucou et Marsa. Quatre usines hydroélectriques sont présentes le long du cours du Rébenty (une sur Niort-de-Sault, une sur Marsa et deux sur Joucou) et trois lignes électriques haute-tension passent au-dessus de la vallée. L'activité touristique est limitée et se résume à la randonnée avec des sentiers de randonnée dont le GR7 et la variante sud du Sentier Cathare.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)



Les Pyrénées audoises

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le petit et le grand plateau de Sault	1889.0 ha	33 %
Les gorges du Rebenty et de l'Aude	3772.0 ha	67 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	28.0 ha	1 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	36.0 ha	1 %
231	Prairies	147.0 ha	3 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	3484.0 ha	62 %
312	Forêts de conifères	1336.0 ha	24 %
321	Pelouses et pâturages naturels	131.0 ha	2 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	114.0 ha	2 %
325	Landes	377.0 ha	7 %
333	Végétation clairsemée	8.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Soulane du Rébenty à Niort-de-Sault	1107-1053	392 ha	7 %
ZNIEFF de type I	Vallée du Rébenty de Belfort-sur-Rebenty à Cailla	1107-1165	3551 ha	63 %
ZNIEFF de type II	Petit plateau de Sault	1108-0000	3 ha	0 %

Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	BASSIN DU REBENTY	FR9101468	3606 ha	64 %
ZPS	Pays de Sault	FR9112009	5661 ha	100 %
SAGE	SAGE Haute Vallée de l'Aude	sage_14	5661 ha	100 %



Vallée du Rébenty

Identifiant national : 910011272

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Le périmètre de la ZNIEFF est défini de manière à englober l'ensemble de la vallée du Rébenty et ses versants, depuis la Courme de l'Oum en amont de Niort-de-Sault jusqu'à sa confluence avec l'Aude à l'aval. Il s'appuie sur des critères essentiellement géomorphologique, paysagers et humains en se calant sur :

- des lignes de crêtes et de thalwegs ;
- des lisières forestières, généralement franches avec les cultures et les prairies qui s'étendent sur les plateaux et collines limitrophes ;
- des sentiers et des pistes.

Ainsi délimitée, la ZNIEFF s'étend sur une surface approchant 5670 ha. Elle s'étire sur 21 kilomètres de vallée et atteint près de 4 kilomètres dans sa plus grande largeur.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anemone narcissifolia</i> L.	Anémone à fleurs de narcisse	remarquable
<i>Anthemis triumfetti</i> (L.) DC.	Anthémis de Trionfetti	stricte
<i>Arabis ciliata</i> Clairv.	Arabette ciliée	stricte
<i>Bupleurum angulosum</i> L.	Buplèvre anguleux	stricte
<i>Campanula hispanica</i> Willk.	Campanule d'Espagne	stricte
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ.	Laïche de Maire	stricte
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Delphinium verdunense</i> Balb.	Pied-d'alouette de Bresse	à critères
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	Gagée jaune	stricte
<i>Galium papillosum</i> Lapeyr.	Gaillet à fruits papilleux	stricte
<i>Geranium phaeum</i> L.	Géranium brun	pyrénées
<i>Hesperis matronalis</i> L.	Julienne des dames	remarquable
<i>Hieracium alatum</i> Lapeyr.	Epervière ailée	remarquable
<i>Holandrea schottii</i> (Besser ex DC.) Reduron, Charpin & Pimenov	Peucédan de Schott	stricte
<i>Hordelymus europaeus</i> (L.) Harz	Orge des bois	remarquable
<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Künfer	Corbeille d'argent à gros fruits	stricte
<i>Lactuca tenerrima</i> Pourr.	Laitue délicate	stricte
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles	stricte
<i>Lathyrus occidentalis</i> (Fisch. & C.A.Mey.) Fritsch subsp. <i>hispanicus</i> (Rouy) Lainz & Loriente	Gesse d'Espagne	remarquable
<i>Medicago hybrida</i> (Pourr.) Trautv.	Luzerne hybride	stricte
<i>Odontites viscosus</i> (L.) Clairv.	Odontite visqueux	remarquable



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord.	Pulmonaire affine	remarquable
<i>Ranunculus thora</i> L.	Renoncule vénéneuse	stricte
<i>Salix pyrenaica</i> Gouan	Saule des Pyrénées	stricte
<i>Saxifraga rotundifolia</i> L.	Saxifrage à feuilles rondes	remarquable
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth.	Scrofulaire des Alpes	stricte
<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.	Silène des forêts	stricte
<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B.Nord. subsp. <i>helenitis</i>	Séneçon helenitis	pyrénées
<i>Trifolium micranthum</i> Viv.	Trèfle à petites fleurs	remarquable
<i>Valeriana pyrenaica</i> L.	Valériane des Pyrénées	stricte
<i>Vitis vinifera</i> L. subsp. <i>sylvestris</i> (C.C.Gmel.) Hegi	Vigne sauvage	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euproctus asper</i>	Euprocte des Pyrénées	stricte

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	stricte
<i>Pieris ergane</i>	Piéride de l'Aethionème	stricte

Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	stricte
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Cordulegaster bidentata</i>	Cordulegastre bidenté	stricte

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	stricte
<i>Tetrao urogallus</i>	Grand Tétrás	à critères



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte
<i>Cottus gobio</i>	Chabot	à critères

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Cette partie de la vallée du Rébenty présente un contraste important entre sa partie aval et ses adrets soumis aux influences méditerranéennes, et sa partie amont et ses ubacs à ambiance montagnarde, surtout au-dessus du défilé de Joucou. Cette variation d'influences climatiques se traduit par une importante richesse floristique et faunistique, doublé d'un cadre majestueux et grandiose de gorges. Deux ZNIEFF de type I traduisent cette richesse biologique. Elles sont étendues et représentent à elles seules 70 % du territoire retenu en ZNIEFF de type II.

Les forêts sont la composante dominante du paysage des gorges du Rébenty. Elles revêtent différents aspects et faciès en fonction du versant qu'elles occupent et de leur position dans la vallée. Plusieurs formations forestières sont recensées :

- la chênaie à Chêne vert (*Quercus ilex*), à l'aval et sur les pentes bien exposées des soulanes où le sol est superficiel ;
- la chênaie à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), sur les ombrées des parties basses et progressivement en soulanes au fur et à mesure que l'on s'élève dans la vallée ;
- de jeunes pinèdes de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), situées dans les parties les plus chaudes et caractérisant le plus souvent des zones en reconquête forestière ;
- la hêtraie calcicole sèche, essentiellement développée sur les versants nord, et quelquefois accompagnée par du Sapin (*Abies alba*) ;
- des forêts de pentes et de ravins à tilleuls et érables, sur des surfaces limitées correspondant généralement à des couloirs de pente et des pieds d'escarpements rocheux où s'accumulent des blocs mobiles provenant de la chute de pierres ;
- des ripisylves à Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), caractérisant le fond de la vallée du Rébenty et quelques-uns de ses affluents.

Les parties boisées des hauts de versant en ubac permettent l'hivernage et la reproduction d'un oiseau emblématique des forêts de montagnes, le Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*). Plusieurs plantes patrimoniales forestières sont également recensées comme :

- le Gêranium brun (*Geranium phaeum*), espèce montagnarde des lieux ombragés et frais, recensée en Languedoc-Roussillon dans moins de dix stations dans les Corbières et les Pyrénées ;
- la Julienne des dames (*Hesperis matronalis*) et la Scrofulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*), dans les sous-bois frais à humides ;
- le Silène des forêts (*Silene nemoralis*) ;
- la Pulmonaire affine (*Pulmonaria affinis*), la Gesse d'Espagne (*Lathyrus occidentalis* subsp. *hispanicus*), l'Orge des bois (*Hordelymus europaeus*) dans les sous-bois des hêtraies.

Ces étendues forestières ne sont pas uniformes. Elles sont entrecoupées d'une multitude de milieux ouverts d'origine naturelles comme les escarpements rocheux, les éboulis, les pelouses rocailleuses ou les fourrés de pentes, ou bien d'origine anthropique avec des prairies ou des pelouses ainsi que quelques cultures. Cette mosaïque est source d'une grande richesse biologique décrite ci-après.

Les complexes rupicoles structurent les versants avec des escarpements plus ou moins végétalisés. Dans les parois niche le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*). C'est un rapace très rare qui est réapparu dans l'Aude depuis quelques années. Un couple fréquente la zone d'avril à septembre, ainsi que des individus immatures. La flore patrimoniale comprend des plantes comme la Corbeille d'argent à gros fruits (*Hormathyophylla macrocarpa*), endémique du sud de la France, ainsi que la Laitue délicate (*Lactuca tenerrima*), espèce présente en France uniquement en Languedoc-Roussillon.

Sur les pentes abruptes, ces rochers sont accompagnés d'éboulis, de formations stables à Buis (*Buxus sempervirens*) et



Vallée du Rébenty

Identifiant national : 910011272

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

de bois de chênes, le tout étant émaillé de pelouses rocailleuses et ouvertes. Dans ces différents milieux de pentes plusieurs espèces végétales intéressantes de milieux très secs ou quelquefois ombragés et frais sont observées :

- le Centranthe de Lecoq (*Centranthus lecoqii*), endémique française des éboulis calcaires ;
- la Gesse à vrilles (*Lathyrus cirrhosus*), endémique catalano-occitane des rocailles et des lisières, présente dans une quinzaine de stations en Languedoc-Roussillon ;
- la Renoncule vénéneuse (*Ranunculus thora*), dans les bois clairs et ombragés sur rochers ;
- l'Anthémis de Trionfetti (*Anthemis triumfettii*) au niveau des pelouses rocailleuses...

On y relève également la présence de papillons rares :

- la Piéride de l'aethionème (*Pieris ergane*), espèce très localisée en Europe qui pond ses œufs sur *Aethomena saxatile*, plante des pelouses rocailleuses calcaires ;
- le Mélitée des linaires (*Mellicta deione*), présent dans le sud-ouest de l'Europe (Portugal, Espagne, sud de la France), et recherchant les stations à linaires en particulier, plantes dont se nourrit sa chenille.

Les terrains moins pentus sont propices à une valorisation agricole et pastorale. Ils accueillent principalement des pelouses calcicoles, même si certaines pelouses à tendance acides sont observées. Par suite de la régression du pastoralisme, ces formations herbacées peu productives sont délaissées. Nombre d'entre elles sont aujourd'hui en cours de fermeture, envahies par des fourrés arbustifs divers, notamment à Genévrier commun (*Juniperus communis*). Pour la diversité des biotopes et des espèces, ainsi que pour l'intérêt paysager, le maintien de ces pelouses est important.

Sur les bords des chemins et en bas de pentes, le Peucedan de Schott (*Holandrea shottii*) est régulier. Cette plante est connue de moins de dix localités en Languedoc-Roussillon, toutes situées dans la zone pyrénéenne audoise, jusqu'au col de Jau dans les Pyrénées-Orientales. Ces populations constituent un isolat puisque l'aire de répartition principale de cette espèce est axée sur les Balkans et les Apennins. Les stations du Rébenty sont en limite occidentale de l'aire de l'espèce.

Dans cet environnement de milieux le plus souvent secs, les milieux aquatiques restent bien représentés avec le cours du Rébenty et ses nombreux petits affluents, des sources et des suintements calcaires pétrifiants avec travertins. Plusieurs espèces animales rares caractérisent ces milieux avec :

- l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), crustacé en forte régression en France indéfecté aux cours d'eau de très bonne qualité, à fond graveleux peu profonds ;
- le Cordulegastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*), libellule aux populations souvent très localisées, et dont les larves recherchent les eaux courantes de faible importance et souvent ombragées comme les ruisselets, les résurgences, les sources ou les suintements permanents ;
- le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), poisson de la zone méditerranéenne, en régression sur l'ensemble de son aire de répartition, adapté aux rivières à crues violentes et susceptibles d'assecs ;
- l'Euprocte des Pyrénées (*Euproctus asper*), amphibien spécifique des Pyrénées, lié aux cours d'eau frais, aux rivières souterraines et aux résurgences ;
- le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), mammifère aquatique endémique des Pyrénées et des Monts Cantabriques, excellent indicateur d'une bonne qualité de l'eau ;
- la Loutre (*Lutra lutra*), espèce emblématique des rivières qui regagne actuellement ses anciens territoires grâce à une bonne dynamique naturelle de ses populations.

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

En l'état, les complexes rocheux ne semblent pas exposés à des menaces particulières dans la vallée. La forêt est dominante dans la vallée du Rébenty et est étroitement associée à des pelouses, des rocailles, des sources et des cours d'eau. Ce milieu concentre un certain nombre d'enjeux biologiques. Mais il fait également l'objet d'exploitations forestières qui peuvent rentrer en conflit avec la conservation de certaines espèces animales ou végétales. Les préconisations suivantes sont avancées pour limiter les impacts négatifs :

- éviter les coupes rases sur de trop grandes surfaces ou dans les secteurs sensibles vis-à-vis de la faune ou la flore. Le maintien du couvert boisé actuel est d'autant plus important, que les pentes sont fortes et qu'un risque d'érosion par ruissellement n'est pas à exclure en cas d'ouverture de la forêt ;
- éviter les plantations avec des espèces non indigènes (notamment des conifères : cèdres, mélèzes, certains pins, épicéas, douglas...), notamment dans les zones biologiquement sensibles. Ces pratiques se traduisent toujours par un appauvrissement biologique des milieux ;
- adapter les calendriers de travaux aux périodes de sensibilité de l'avifaune, en particulier le Grand tétras, particulièrement vulnérable aux dérangements ;
- maintenir des noyaux de vieillissement pour garantir le maintien de processus naturels qui constituent un chaînon



Vallée du Rébenty

Identifiant national : 910011272

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

essentiel des cycles écologiques et biochimiques de la forêt et des espèces spécialisées (coléoptères saproxyliques). Pour les pelouses situées dans les secteurs traditionnellement agricoles et dont le rôle écologique est essentiel pour de nombreuses espèces animales (insectes et oiseaux en particulier), le recul du pastoralisme conduit à leur disparition progressive. Des actions visant à favoriser un pâturage extensif par des troupeaux sont à encourager. Des travaux d'ouverture pourraient être envisagés sur les zones mécanisables. La fauche est aussi à favoriser, notamment dans les prairies en fond de vallée.

Concernant les milieux aquatiques, il convient de veiller tout particulièrement à la qualité des eaux, facteurs essentiel pour le maintien de populations viables de plusieurs espèces animales patrimoniales. Plusieurs causes peuvent en effet interagir sur les milieux aquatiques :

- les rejets d'eaux usées des habitations : le risque de pollution par ces rejets est accru en milieux calcaires, car les sols ont un faible pouvoir de rétention et laisse percoler rapidement les eaux.
- les équipements hydroélectriques : ils sont potentiellement des obstacles à la circulation des poissons comme le Barbeau.
- la pêche : il est important de promouvoir une gestion patrimoniale au niveau des alevinages afin de favoriser la souche méditerranéenne de la Truite fario.
- les travaux routiers : le long de la route département située en fond de vallée, des zones de suintements sont présentes. Ces milieux très sensibles peuvent être endommagés lors de travaux sur la voirie et par l'utilisation de désherbants chimiques sur les bords de routes.

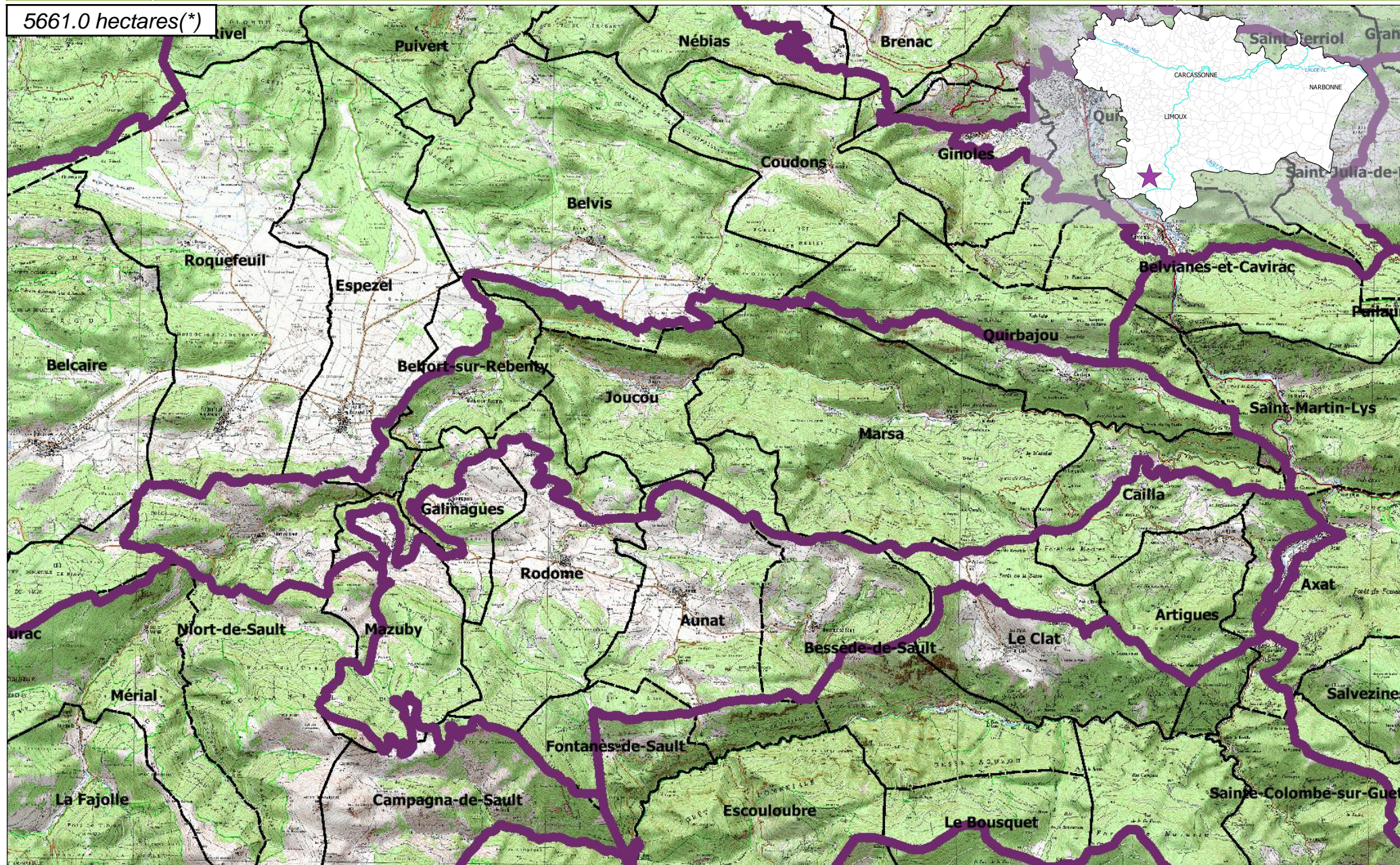
Le territoire est entièrement inclus dans les classements suivants :

- sites Natura 2000 du Bassin du Rébenty (SIC) et du Pays de Sault (ZPS) : ces sites font l'objet de documents d'objectif dont la mise en œuvre devrait favoriser la prise de mesures favorables aux espèces et aux habitats d'intérêt communautaire ;
- SAGE de la Haute Vallée de l'Aude : ce classement qui porte sur la gestion et les enjeux des cours d'eau pourra aussi jouer en la faveur de la préservation des différents milieux aquatiques qui constituent l'un des intérêts de la ZNIEFF.

5. Sources documentaires et bibliographie

Vallée du Rébenty

5661.0 hectares(*)





6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larriu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	